

Association « Zéro Déchet Touraine »
Procès-verbal du Conseil d'Administration
du 12 mars 2019

Lieu de la réunion : Salle Equinoxe Bis, La Riche

Date : mardi 12 mars 2019

Membres du C.A présents :

Virginie **Gorgeart**, Sébastien **Moreau**, Camille **Ratia**, Silène **Parisse**

Excusée : Nelly **Charretier**

+ Mathilde, Anne-Lise, Marion, Emmanuel, Jonathan, Noémie

Ordre du jour :

1. Approbation de l'ordre du jour,
2. Approbation du procès-verbal du Conseil d'administration du 13/11/2018,
3. Désignation des membres du bureau de l'association,
4. Présentation d'un projet d'antenne locale ZDT à Langeais (Communauté de Communes Touraine Ouest Val de Loire),
5. Approbation du catalogue de prestations 2019 de l'association,
6. Approbation du montage d'une offre de formation "Le Zéro Déchet en Entreprise" à la demande de l'association BGE Touraine,
7. Approbation du dépôt d'une demande de subvention FDVA pour la réalisation d'actions de formation pour nos bénévoles en 2019 (date limite 17 mars 2019),
8. Approbation de la location d'un local à La Ressourcerie La Charpentière,
9. Approbation du protocole de gestion partagé du Compostou TOUR01 avec l'association Victoire en Transition
10. Approbation de la convention de mécénat avec la SAS Multisignes,
11. Approbation de l'établissement d'un partenariat avec la SET,
12. Approbation de nouvelles mesures obligatoires d'hygiène et de sécurité pour l'organisation d'ateliers DIY,
13. Approbation du principe de sous-traitance occasionnelle pour l'organisation d'ateliers DIY et examen de candidatures de prestataires,
14. Approbation de la nouvelle formule de la newsletter,
15. Désignation de représentants à la réunion d'organisation de la fête du jeu de La Riche (jeudi 28 mars 2019, 18h, Centre social Equinoxe),
16. Information sur les changements introduits par le prélèvement à la source pour nos donateurs,
17. Création de nouveaux groupes thématiques,
18. Questions diverses :
 - Désignation d'un représentant de ZDT pour la conférence de la plasticienne Vanesa Balci du 29 mars, 18h30 (Médiathèque du château de Cangé)
 - Appel à volontaire pour renforcer le groupe pailles de Mélanie Guellier

Début de séance : 19h15

Président de séance : Sébastien Moreau, secrétaire de séance : Camille Ratia

1. Approbation de l'ordre du jour

Délibération 1 : L'ordre du jour est approuvé à l'unanimité

2. Approbation du procès-verbal du Conseil d'Administration du 13/11/2018

Délibération 2 : Le procès-verbal du Conseil d'Administration du 13/11/2018 est approuvé à l'unanimité

3. Désignation des membres du bureau de l'association

Délibération 3 : Sont désignés comme membres du bureau de l'association :

- Président : Sébastien Moreau
- Trésorière : Virginie Gorgeart,
- Secrétaire : Camille Ratia
- Secrétaire adjointe : Silène Parisse

Sont également désignés comme membres du Conseil d'Administration de l'association

- Anastasia Chardenon : Administratrice et chargée de communication
- Nelly Charretier : Administratrice

Les membres du bureau sont nommés avec prise d'effet immédiat.

A FAIRE :

CR : ajouter les antennes locales sur l'organigramme sur le site (fait : <https://www.zerodechettouraine.org/page/vie-de-l-association-zero-dechet-touraine>)

4. Présentation d'un projet d'antenne locale ZDT à Langeais (Communauté de Communes Touraine Ouest Val de Loire)

Noémie Vilatte et Cécile Hérisson (Gérante de l'épicerie Graines de Loire à Langeais) souhaitent faire une réunion d'information le 29 mars pour éventuellement ouvrir une nouvelle antenne de l'association Zéro Déchet Touraine. Cécile propose que sa boutique puisse servir de point de rendez-vous. Elles souhaitent pouvoir organiser des opérations de nettoyage des bords de Loire, des ateliers couture, etc.

Délibération 4 : Nous attendons la réunion du 29 mars afin de savoir s'il y a suffisamment de personnes intéressées pour créer une nouvelle antenne.

A FAIRE :

CR envoie à Noémie et Cécile une affiche type pour le 29 mars, 19h à Graines de Loire, et faire passer l'info dans la newsletter + openagenda + page FB des Zapéros => Fait

5. Approbation du catalogue de prestations 2019 de l'association,

Délibération 5 : Le nouveau catalogue de prestations 2019 et les nouveaux tarifs sont approuvés à l'unanimité

6. Approbation du montage d'une offre de formation "Le Zéro Déchet en Entreprise" à la demande de l'association BGE Touraine,

- *L'association BGE Touraine accompagne des créateurs et repreneurs d'entreprises. Elle nous sollicite pour créer et animer une journée de formation (7 heures, payées 500 euros HT) qui pourrait être organisée 1 fois par trimestre, au siège de BGE Touraine (St Avertin) pour 5 à 10 stagiaires à chaque fois. Sébastien se propose pour créer cette offre et la co-animer avec des bénévoles volontaires. Une première idée de programme : « le zéro déchet c'est possible » (2h), « le zéro déchet en entreprise » (2h), « les déchets des entreprises : contexte règlementaire et perspectives juridiques » (1h), « travailler en réseau pour plus d'efficacité : identifier les acteurs locaux de la prévention, de la valorisation et du recyclage des déchets d'activités économiques »*
- *BGE Touraine nous demande aussi d'animer des ateliers DIY et une séance de co-construction collective de solutions (type méthodes intelligence collective) pour un groupe de 50 femmes entrepreneures environ. Une séance de 2h rémunérée, en soirée (19h-21h) entre juin et décembre 2019.*
- *Le BGE Touraine nous sollicite aussi pour animer bénévolement 1 petit déjeuner d'entrepreneurs (15/4, 29/4 ou 6/05 de 7h45 à 9h).*

Mathilde demande si on peut aussi proposer ce type d'offre à la CCI et la CMA.

SM sera le référent sur ce projet, mais souhaite pouvoir être accompagné. Marion est ok pour animer la formation (point 1)

Anne-Lise et Marion + Silène seraient partantes pour le point 2 (voir avec Valérie ?)

SM est disponible les 15/4 et 6/05 (point 3)

Délibération 6 : Le montage de cette offre est approuvé à l'unanimité, sous réserve qu'un groupe de travail soit lancé sur le sujet.

On valide le principe, et on lance un appel pour faire un groupe de travail sur ce sujet.

A FAIRE :

SM = envoie le support de conf à Marion

CR = envoie le diaporama de Zero Waste France « devenir ambassadeur du ZD à Marion

CR = point 2 : envoi un mail aux filles pour mettre Valérie dans la boucle et reprendre le projet

SM/CR/SP = doivent lancer un groupe de travail à ce sujet

7. Approbation du dépôt d'une demande de subvention FDVA pour la réalisation d'actions de formation pour nos bénévoles en 2019 (date limite 17 mars 2019)

- *Le fond de développement de la Vie associative peut verser des subventions forfaitaires (600 euros/jour) pour des journées de formation spécifiques ou techniques vis-à-vis de nos bénévoles. Jusqu'à 8 formations par an peuvent être financées et nous pouvons être nos propres formateurs.*
- *Exemples de formations envisageables pour nous : le plaidoyer ZD auprès des élus, accompagner un événement sportif ou culturel dans une démarche ZD, devenir référent de site de compostage, organiser un atelier DIY en toute sécurité, intervenir en école ou en collège sur le thème du ZD, organiser un nettoyage citoyen, auditer le système de prévention et de gestion des déchets d'une entreprise...*

- *Date limite pour renvoyer le dossier de demande de subvention avec nos propositions de formations 2019 : 17 mars 2019. Seb se propose de constituer le dossier. Plus d'infos : http://centre-val-de-loire.drdjcs.gouv.fr/sites/centre-val-de-loire.drdjcs.gouv.fr/IMG/pdf/fdva_formation_2019_cvl.pdf*

A FAIRE:

SM, CR, JL : Définir un calendrier de formation de nos bénévoles sur les thèmes suivants :

- Compostage
- plaidoyer auprès des élus
- accompagnement d'événement
- procédures à suivre pour les ateliers DIY
- organisation d'un événement de ramassage des déchets
- interventions dans les écoles
- devenir référent de site sur un compostage
- comment créer une antenne locale

Délibération 7 : Le dépôt d'une demande de subvention est approuvé à l'unanimité

8. Approbation de la location d'un local à La Ressourcerie La Charpentière

- *Notre matériel de stand et d'animations était hébergé gracieusement à la Ressourcerie La Charpentière depuis 2 ans. Cet hébergement temporaire doit cesser. La Ressourcerie nous propose la mise à disposition d'un bureau d'environ 10 à 12 m² au 1^{er} étage de l'extension qu'elle vient de louer. Nous pourrions y mettre notre matériel et y accueillir des stagiaires ou services civiques. Nous pourrions bénéficier d'une cuisine aménagée et d'une grande salle de réunion/conférence attenantes au bureau pour l'organisation d'ateliers, d'apéros ZD, de formations de nos bénévoles, de réunions, projections de films, etc...*
- *La Ressourcerie nous permettrait également de faire stationner notre futur triporteur électrique, dont l'achat doit être réalisé courant 2019 (prévu au budget du projet Compostou), à l'extérieur de cette extension, dans un espace fermé par un portail solide. Il faudra prévoir la construction d'un abri en bois si on veut le protéger davantage et le cacher à la vue depuis la rue.*
- *Coût du loyer (prix d'amis) : 120 euros/mois + 4 animations ou ateliers par an pour le public et les bénévoles de la Ressourcerie (une conférence, une recette à tester ensemble, etc.).*

Délibération 8 : La location du local est approuvée à l'unanimité

A FAIRE :

SM : Demander qu'un double des clés soit laissé à l'accueil de la ressourcerie avec un système de registre pour savoir qui est passé (pour les personnes extérieures)

9. Approbation du protocole de gestion partagé du Compostou TOUR01 avec l'association Victoire en Transition,

- *Le petit Compostou TOUR01 (rue de la cuillère) dont nous sommes co-propriétaires avec l'association Victoire en transition est saturé de biodéchets. Sébastien a proposé la transformation de son fonctionnement en boîte à pré-compost : les habitants continueraient à y déposer biodéchets et broyat de branche mais une collecte de compost immature (3 à 4 fois par an) permettrait de le vider à intervalles réguliers.*

- *Ce plan nécessite l'achat de grands bacs plastiques de rangement hermétiques (où seront stockés les biodéchets à l'intérieur du Compostou en attente d'évacuation), l'achat de grillage à poules pour garnir l'intérieur du Compostou (présence de rongeurs avérée) et la fabrication de 2 modules en bois supplémentaires. Le coût de cette transformation est estimé à environ 200 euros. Victoire en transition pourrait demander une subvention à la ville de Tours. En cas d'accord, les 2 associations se partageraient les frais. Notre trésorerie nous permet d'avancer les frais pour cette expérimentation.*
- *La collecte sera financée par l'université, qui demande de grandes quantités de compost pour un projet de réhabilitation de sols forestiers piétinés devant la fac de pharmacie. Un devis nous a été demandé pour cela (transport de pré-compost).*

SM et JL proposent à Victoire en Transition d'adhérer à ZDT et qu'ils assument la moitié des collectes (2 par an).

Délibération 9 : Le protocole de gestion partagé du Compostou est approuvé à l'unanimité

10. Approbation de la convention de mécénat avec la SAS Multisignes,

- *Multisigne est un imprimeur qui a imprimé 100 autocollants de la campagne « Commerçants zéro déchet » dans des chutes*
- *Une convention de partenariat nous a été proposée, que nous avons corrigée et repropoosée à multisignes. L'entreprise l'a acceptée. La convention est téléchargeable ici : <https://www.zerodechettouraine.org/files/documentation/convention-de-m-c-nat-v2.docx>*

Délibération 10 : La convention de mécénat est approuvée à l'unanimité

A FAIRE :

CR : Faire l'affichette pour les commerçants avec l'adresse url + flascode et envoyer à Emmanuel : FAIT

CR fournit notre logo ZDT à Emmanuel : FAIT

SM/CR : faire un petit communiqué sur le site ZDT

SM doit fournir la convention de mécénat signature à Emmanuel

11. Approbation de l'établissement d'un partenariat avec la SET

Silène a rencontré la SET et doit nous informer des possibilités de partenariat avec cet aménageur

Antoine Clot a proposé une rencontre pour un appel à projet : métropole de Tours souhaite réhabiliter certains sites à l'abandon. La SET s'est positionnés sur le Quartier Saint-Sauveur. Silène a assisté à la première réunion. Ils souhaitent créer un « tiers lieu » : logements + lieux de restaurations avec des produits locaux. Ils demandent à ZDT d'être force de proposition.

Voici les sujets que nous pouvons leur suggérer :

- Locaux pour associations
- Chantier « vert » (zéro déchet et BTP)
- Composteur pour les déchets de la restauration
- Création d'une laverie pour des contenants consignés
- Frigo partagé.

Silène sera référente sur ce dossier. SM suggère qu'on sollicite Hugo pour aller chercher l'info technique, juridique sur les entreprises « vertes » dans le BTP. Pré-projet cours jusqu'à Octobre.

Délibération 11 : Un avis favorable à ce partenariat est émis « pour voir » jusqu'en Octobre, sous réserve d'avoir des bénévoles pouvant approfondir la question de l'écoconstruction.

A FAIRE :

CR : mettre en relation Silène et Hugo, et présenter le projet écoconstruction à Hugo.

12. Approbation de nouvelles mesures obligatoires d'hygiène et de sécurité pour l'organisation d'ateliers DIY

- *De nouvelles règles pour l'organisation d'ateliers DIY sont proposées afin de respecter la réglementation. Le détail de ces règles est téléchargeable ici : <https://www.zerodechettouraine.org/files/documentation/procedures-hse-ateliers-diy-zdt.docx>*
- *Il faut décider des types d'activités que nous pourrions continuer à assurer compte-tenu de ces obligations.*

Elles sont très contraignantes mais obligatoires (engagent la responsabilité du Président s'il y a un souci).

Idée 1 : Restreindre ce qu'on peut montrer (se limiter à des ateliers tawashi, furoshiki, poudre lave-vaisselle ?)

Idée 2 : Ne pas faire des ateliers mais des démonstrations : Le bénévole est le seul à manipuler le matériel, et les participants ne repartent pas avec les produits fabriqués

Délibération 12 : Les nouvelles mesures d'hygiène et de sécurité pour l'organisation d'ateliers DIY sont approuvées à l'unanimité

A FAIRE :

CR : reprendre la liste des recettes et définir ce que l'on peut proposer en atelier DIY et en démonstration

CR et VG : Former au moins une personne par antenne avec ces nouvelles normes

13. Approbation du principe de sous-traitance occasionnelle pour l'organisation d'ateliers DIY et examen de candidatures de prestataires

- *Trop peu de personnes acceptent d'animer des ateliers DIY.*
- *Il nous faut décider si nous allons faire appel à des prestataires pour honorer nos prochains engagements (et si oui, lesquels), voire rediriger les demandeurs vers ces prestataires. En absence de prestataires de qualité acceptant de mettre en oeuvre nos procédures H&S, nous devons renoncer à organiser des ateliers DIY.*

CR a sollicité 7 personnes pour devenir prestataire externe pour l'association. A eu 3 réponses (Mathilde est en création de micro-entreprise, donc pas disponible d'ici la fin de l'année, Sarah quitte la région, Elodie est intéressée, puis n'a jamais donné suite aux mails.)

Délibération 13 : Le principe de sous-traitance est approuvé à l'unanimité

A FAIRE :

SM/CR rédigeant une annonce pour pôle emploi ?

14. Approbation de la nouvelle formule de la newsletter

Délibération 14 : La nouvelle formule de newsletter est approuvée à l'unanimité

15. Désignation de représentants à la réunion d'organisation de la fête du jeu de La Riche (jeudi 28 mars 2019, 18h, Centre social Equinoxe)

Nous devons faire un effort pour travailler un peu plus à La Riche. La mairie nous invite à une réunion d'organisation de la fête du jeu qui aura lieu le 22 juin 2019 et au cours de laquelle notre association pourrait proposer des jeux à base de matériaux recyclés ou des jeux sur les déchets (nous en avons en stock).

Délibération 15 : Mathilde et Virginie sont désignées pour représenter l'association le 28 mars prochain

A FAIRE :

SM et Jonathan : transmettre les fiches jeux à Mathilde

16. Information sur les changements introduits par le prélèvement à la source pour nos donateurs

- *Virginie nous fera un point d'information sur les changements introduits par le prélèvement à la source pour les donateurs, afin que nous puissions mieux informer ceux-ci. Augmenter le nombre de nos donateurs est très important pour équilibrer notre bilan comptable, actuellement positif mais trop soutenu par les prestations.*

Virginie : ça ne change rien pour nous : les bénévoles déclarent leur don et il y a une régulation (virement additionnel) en milieu d'année.

A FAIRE :

Virginie : doit envoyer une petite note à CR pour qu'elle mette l'info dans une newsletter et sur le site

17. Création de nouveaux groupes thématiques

- Groupe couture (« reprise café ») : Noémie et Marion
- Groupe « BTP vert » Silène, Hugo (?)
- Eco-conception : on a été contactés par une entreprise pour inventer un nouveau composteur avec un matériau spécial. Réfléchir à quels type d'objets concrets fabriquer (boîtes à pizza). SM et Silène

A FAIRE :

CR : ouvre un canal framateam pour chaque nouveau groupe et préviens (+ invite) les bénévoles concernés

Marion propose un petit événement visible mending

18. Questions diverses

- Désignation d'un représentant de ZDT pour la conférence de la plasticienne Vanesa Balci du 29 mars, 18h30 (Médiathèque du château de Cangé)

SM ? ou Silène ?

A FAIRE :

CR relance SM et Silène pour qu'ils vérifient leur disponibilité

- Appel à volontaire pour renforcer le groupe pailles de Mélanie Guellier

Elles ont besoin de gens pour faire la tournée des bars à Tours. Marion et Virginie OK

A FAIRE :

CR met un mot sur la prochaine newsletter à ce sujet + invite Marion et Virginie dans le groupe paille dans Framateam

- Entreaide et solidarité a mis un terme à son activité de récupération de bois de palette et menuiserie. Pour le Compostou, notre modèle économique est mis en danger si nous continue de travailler avec eux. A voir si nous ne pouvons pas faire ça directement à la ressourcerie. A voir aussi avec le collectif monté par des gens du court-circuit et asso avec Velpeau en transition. Emmanuel évoque autre solution avec le FabLab, chez Mame. Voir aussi l'entreprise Phoenix qui donne des matériaux à des associations

A FAIRE :

SM : se met en relation avec la Ressourcerie.

CR : quand le projet sera lancé, faire appel aux bénévoles pour venir fabriquer des compostous en ateliers participatifs

- Quelle réponse apporter à Terres du Son cette année ? SM : nous ne souhaitons pas nous engager cette année.

A FAIRE :

CR : envoyer un mail de réponse : Nous regrettons de ne pas pouvoir répondre présent cette année, nous vous invitons à vous appuyer sur les préconisations qui vous ont été communiquées dans nos derniers rapports = FAIT

CR rédiger mail type pour ZD Amboise : Bonjour, merci pour votre intérêt, nous pouvons faire appel à nos bénévoles pour savoir s'ils seraient disponibles le XX à XXh. Demander une table, au moins deux chaises, si possible un espace abrité. Au bout de 7 à 10 jours : mail pour décliner, ou pour mettre en relation l'organisateur et le bénévole qui accepte d'y aller.

CR : Demander à Annabelle si elle connaît un endroit de stockage pour du broyat de branche pour ZDT (5m3 max) sur Fondettes

La séance est levée à 22h10.

Sébastien Moreau

Camille Ratia

Président

Secrétaire-adjointe


